

**LE PRÉSIDENT  
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU**  
à

**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DE LA MOBILITÉ**

**SERVICE EAU**

Dossier suivi par :  
Alexis ROBERT  
Marie BUNEL

**Monsieur le Directeur  
Direction départementale des territoires  
Service eau et biodiversité  
CITE ADMINISTRATIVE  
RUE MAC DONAD BP 23009  
53063 LAVAL CEDEX 9**

A l'attention de Monsieur Hervé LE TIEC

N/réf. : MB/21-07

Objet : Avis sur dossier relatif à l'aménagement du carrefour RD13/RD218 et de l'accès au lieu-dit « Chattemoue » sur la commune de Javron-les-Chapelles.

Vous nous avez transmis pour avis le 21 mai 2021 le dossier cité en objet.

Compte-tenu des délais, ce dossier n'a pas été présenté à la commission locale de l'eau ou son bureau.

Après analyse technique, le dossier ne présentant pas de contradiction avec les préconisations du SAGE sur les points présentés, nous lui donnons un **avis favorable** assorti d'une recommandation concernant la reconstitution d'un maillage bocager limitant les interruptions entre des tronçons de haies à rôle anti-érosif.

La cellule d'animation de la commission locale de l'eau est à votre disposition pour tout complément d'information.

*Le Président de la commission locale de l'eau,*



**Louis MICHEL**